



Tous les Cheminots Ensemble avec la Cfdt !

LE 10 OCTOBRE 2017 RASSEMBLEMENT DEVANT LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS À PARTIR DE 10H00*

La Cfdt Cheminots a été successivement reçue le 11 et le 25 septembre derniers par la direction du Groupe public ferroviaire SNCF dans le cadre du dispositif d'alarme sociale.

Cette alarme Cfdt fait suite aux projets d'ordonnances Code du travail, aux annonces gouvernementales et à une dégradation du climat social au sein du Groupe public ferroviaire. Elle porte notamment sur :

- ➔ des mesures précises d'adaptation des ordonnances en matière de sécurité au travail compte tenu du risque ferroviaire (près de 10 cheminots morts au travail par an durant les 12 dernières années) ;
- ➔ l'organisation générale du Groupe public ferroviaire ;
- ➔ la détérioration des conditions du dialogue social ;
- ➔ les mises en cause de l'avenir du statut et du régime spécial ;
- ➔ la nécessité de donner de nouvelles garanties aux salariés contractuels (12 000 salariés de droit commun) ;

- ➔ la nécessité de se doter d'un contrat social protecteur adapté aux enjeux des évolutions à venir ;
- ➔ des mesures permettant le maintien du pouvoir d'achat des cheminots suite à la hausse de la CSG de 1,7 %, et après trois années de disette salariale.

Lors de ces rencontres avec la SNCF, aucune réponse satisfaisante de nature à rassurer les cheminots n'a pu être apportée par la direction et le ministère des Transports.

Alors que des cadeaux fiscaux sont accordés par le gouvernement à des catégories aisées, la Cfdt dénonce l'absence de mesure juste et équitable pour les salariés du Groupe public ferroviaire SNCF. ☹☹☹

Dans ces conditions, la Cfdt a déposé un préavis de grève pour la période du 9 octobre 19h00 au 11 octobre 8h00 et appelle les cheminots à se mobiliser !

*246, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris
Station Rue du Bac, métro ligne 12

TOUS LES CHEMINOTS ENSEMBLE AVEC LA CFDT !



FOCUS SUR LES REVENDICATIONS DE LA CFDT CHEMINOTS

Quels sont les quatre sujets majeurs à traiter immédiatement selon la CFDT ?

1 Face aux évolutions annoncées, la **CFDT** revendique un « **bouclier social** » basé sur le maintien du statut et du régime spécial de retraite des cheminots, ainsi que des avancées liées à l'octroi de nouveaux droits, comme la complémentaire santé pour tous et un système de prévoyance de branche plus favorable que celui existant aujourd'hui à la SNCF.

2 Des mesures compensatoires sur l'augmentation de la CSG (+ 1,7 %) doivent être prises pour le GPF SNCF comme pour l'ensemble des travailleurs de la fonction publique. Après trois années blanches concernant les salaires, c'est une exigence absolue de la **CFDT Cheminots**, qui ne peut pas tolérer une perte supplémentaire de pouvoir d'achat (baisse de salaire net) et un traitement inégalitaire par rapport au secteur privé.

3 La **CFDT** exige l'ouverture immédiate de la négociation d'un RH 0254 + pour les salariés contractuels. L'avancement des ordonnances oblige à une mise à niveau positive sur certains points.

4 Ordonnances et décrets. Les ordonnances menacent principalement les prérogatives des CHSCT. En effet, la fusion des instances représentatives du personnel (DP, CHSCT et CE) en un Comité social et économique (CSE), obligatoire avec les ordonnances et sans dérogation possible en l'état, fait courir un risque majeur sur cette instance. La proximité géographique ainsi que la défense des conditions de travail risquent de faire défaut.

Le maintien des instances de proximité sur les conditions de travail est la priorité absolue au sein du Groupe pour la sécurité ferroviaire et celle au travail. Pour rappel, on compte 10 accidents mortels de cheminots par an. ●●

 La **CFDT Cheminots** a demandé à la ministre des Transports une dérogation pour notre Groupe, dans le cadre des décrets d'application, compte tenu des spécificités de nos métiers et missions sur le plan de la sécurité.

© InfoCom **FGAAC-CFDT** 2017 | Premier rédacteur graphiste **Antonio-Bernard Tudor** | Crédit photo **InfoCom FGTE CFDT Cheminots**